

Principales constatations

Les principales constatations énoncées ci-dessous représentent des conclusions de publications, ainsi que d'analyses entreprises par Santé Ontario dans le cadre de ce rapport. Les indicateurs de l'Indice 2023 montrent des améliorations dans certains domaines (p. ex., diminution du taux de tabagisme en Ontario de 2017 à 2020). Toutefois, il y a encore des possibilités d'améliorer la prévention des maladies chroniques en Ontario, notamment en nous assurant que les impôts sur le tabac et les prix minimum de l'alcool respectent le niveau recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé. Une collaboration avec nos partenaires pour mettre en œuvre des stratégies complètes dans divers secteurs et aux divers échelons du gouvernement peut permettre de renforcer davantage les efforts de prévention des maladies chroniques en Ontario.

Pour de plus amples renseignements ou pour les citations des documents en référence, veuillez consulter le rapport intégral à la page santeontario.ca/iqsp.



Déterminants sociaux de la santé

Les conditions dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent agissent directement sur leur santé et sont appelées les déterminants sociaux de la santé. De nombreuses recherches ont démontré un fort lien entre ces déterminants et les maladies chroniques. De faibles revenus, l'insécurité alimentaire, le logement et le racisme systémique sont des thèmes étudiés dans le rapport Indice 2023 :

- Les données de 2005 à 2012 montrent une plus grande prévalence de la multimorbidité (y compris les cancers, la BPCO, le diabète et les maladies cardiaques) dans le quintile inférieur de revenu comparé au quintile supérieur de revenu en Ontario.
- Les adultes en Ontario qui vivent dans des foyers confrontés à l'insécurité alimentaire avaient deux fois plus de risques de développer un diabète de type 2 que les foyers n'ayant pas ce problème.
- Le mauvais état des logements a une incidence sur le risque de développer des maladies chroniques, notamment à cause de l'exposition aux toxines par les voies respiratoires en raison du froid et de l'humidité, d'un surpeuplement et d'un sentiment de bien-être amoindri.
- Les données fondées sur la race collectées entre juin 2020 et avril 2021 ont démontré que les populations racialisées présentaient des taux d'infection par la COVID-19 jusqu'à 7 fois supérieurs à ceux des Ontariens blancs.



Santé des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones en milieu urbain

Ensemble, les Premières Nations, les Inuits, les Métis et Autochtones en milieu urbain sont bien plus touchés sur le plan de la santé et du bien-être par les maladies chroniques que les autres populations du Canada. Ceci découle des traumatismes intergénérationnels du colonialisme et des violents efforts d'assimilation, y compris les pensionnats et les hôpitaux indiens, qui s'ajoutent aux inégalités constantes liées aux déterminants sociaux de la santé.

Les Premières Nations en Ontario

- La prévalence du diabète de type 2 est 3 à 5 fois supérieure chez les Premières Nations comparé au reste de la population ontarienne.
- Les Premières Nations ont un taux de prévalence des maladies cardiovasculaires 2,5 fois plus élevé que celui des autres personnes. Le taux de mortalité due à une maladie cardiovasculaire est également démesurément plus élevé chez les Premières Nations.
- En Ontario, l'incidence de certains cancers courants, y compris les cancers du poumon, du rein, du col de l'utérus, du foie et colorectal, est plus élevée chez les Premières Nations que dans le reste de la population. Les femmes issues des Premières Nations présentent une incidence plus élevée de tous les cancers combinés que les autres femmes.

Les Inuits en Ontario

- Les taux d'incidence de cancer du poumon chez les hommes et les femmes inuits vivant dans l'Arctique canadien sont les plus élevés au monde.
- Une étude portant sur le cancer dans la population vivant dans l'Inuit Nunangat a montré que les Inuits sont plus susceptibles de recevoir le diagnostic de cancer du poumon et de cancer colorectal que les autres Canadiens, et sont moins susceptibles d'être atteints du cancer du sein et de la prostate.

Les Métis en Ontario

- En comparaison avec la population générale de l'Ontario, les Métis présentent une prévalence de bronchopneumopathie chronique obstructive 1,6 fois plus élevée.
- Les Métis qui ont reçu un diagnostic d'insuffisance cardiaque congestive ont été plus souvent hospitalisés et se sont rendus plus souvent en salle d'urgence que les autres personnes de l'Ontario.

Les Autochtones en milieu urbain en Ontario

- Les services de santé offerts dans les zones urbaines ne sont pas toujours adaptés aux Premières Nations, Inuits, Métis et Autochtones en milieu urbain. Des études ont démontré que les populations autochtones vivant en milieu urbain hésitent à se rendre dans les services de santé en raison du risque de stigmatisation et de discrimination.



Tabac commercial

Le tabagisme en Ontario

- Sur la période 2017-2020, 15,4 p. cent des adultes de 20 ans et plus en Ontario ont déclaré fumer quotidiennement ou occasionnellement du tabac commercial au moment de l'enquête.
- Le tabagisme est plus courant chez les adultes issus de ménages aux revenus plus faibles et diffère en fonction du statut d'immigrant et du groupe racial.

Taxe sur le tabac en Ontario

- En 2022, la taxe en Ontario représentait 57,5 p. cent du prix de détail moyen. L'Organisation mondiale de la Santé recommande une taxe relative de 75 p. cent pour un programme efficace de lutte contre le tabagisme.
- L'Ontario applique le troisième taux d'imposition le plus bas au Canada par rapport à toutes les provinces et tous les territoires. Ce classement a changé depuis 2018. L'Ontario était alors en cinquième position.

Exposition à la fumée secondaire en Ontario

- En 2019-2020, 9,5 p. cent des adultes non-fumeurs de 20 ans et plus en Ontario ont déclaré avoir subi une exposition à la fumée secondaire en public, 6,4 p. cent sur leur lieu de travail ou à l'école, 2,3 p. cent à leur domicile et 2,3 p. cent dans un véhicule privé.

Politiques sans fumée en Ontario

- En octobre 2022, 32 des 47 sociétés de logement locales (68 p. cent) avaient mis en place des politiques sur des espaces sans fumée s'appliquant à toutes leurs propriétés.
- L'Ontario peut profiter de l'élan local en adoptant une politique provinciale pour toutes les sociétés de logement locales ou utiliser des incitatifs pour encourager une plus grande adoption locale de cette pratique.

Programmes de renoncement au tabac en Ontario

- Sur la période 2017-2020, 54,1 p. cent des adultes en Ontario de 20 ans et plus ayant déclaré avoir fumé quotidiennement ou occasionnellement avaient arrêté de fumer complètement depuis au moins un an.
- Les adultes issus de ménages à revenu faible étaient moins susceptibles de renoncer au tabac à long terme.



Consommation d'alcool

Les *Repères canadiens sur l'alcool et la santé* de 2023 du Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) indiquent que toute consommation d'alcool est associée à un risque et doit être limitée. Actuellement, le CCDUS recommande 2 verres par semaine ou moins pour éviter les conséquences liées à l'alcool.

La consommation d'alcool en Ontario

- Sur la période 2017-2020, 31,1 p. cent des adultes de 19 ans et plus ont déclaré avoir bu plus de deux verres au cours de la semaine précédente.
- Les hommes (37,7 p. cent) étaient plus susceptibles que les femmes (24,8 p. cent) de dépasser les directives de consommation d'alcool, de même que les personnes vivant en milieu rural (37,1 p. cent) par rapport à celles en zone urbaine (30,5 p. cent) et les personnes du quintile supérieur de revenu comparées à celles des autres quintiles.

Prix minimum de l'alcool

- L'écart entre le prix minimum recommandé et le prix de détail le plus élevé par boisson standard s'est accentué depuis 2013, la plus grande différence ayant été constatée en 2022.
- Aucun type d'alcool (bière, vin, spiritueux) n'est vendu au prix minimum recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé, soit 1,97 \$ par boisson standard (17,05 millilitres d'alcool) en dollars de 2022.

La disponibilité de l'alcool en Ontario

- Pendant la pandémie de COVID-19, plusieurs réglementations ont été modifiées en Ontario pour accroître la disponibilité de l'alcool, y compris l'autorisation de la vente à emporter et de la livraison d'alcool avec de la nourriture par les établissements titulaires d'un permis de vente d'alcool, de la vente et du service d'alcool sur les bateaux à quai, ainsi que la réduction des frais minimum de livraison d'alcool et l'extension des heures de vente des épiceries et magasins d'alcool autorisés.



Alimentation saine

La pandémie de COVID-19 a probablement eu une incidence sur les habitudes alimentaires des ménages en Ontario, y compris la baisse de la consommation de fruits et légumes et la hausse de la consommation d'aliments sucrés et salés.

L'alimentation saine en Ontario

- Sur la période 2015-2017, 77,1 p. cent des adultes de 18 ans ou plus en Ontario ont déclaré manger moins de cinq fruits et légumes par jour.
- Les adultes issus de ménages à revenu faible en Ontario (82 p. cent) ont été plus nombreux à déclarer manger moins de cinq fruits et légumes par jour, que ceux issus de ménages à revenu élevé (74,7 p. cent).

Éducation alimentaire en Ontario

- Au cours de leurs années d'études secondaires en Ontario, moins d'un tiers des élèves ayant commencé leur 9^e année lors des années 2013-2014 à 2016-2017 ont obtenu un ou plusieurs crédits dans des cours ayant un volet sur l'éducation alimentaire.



Activité physique

Inactivité physique en Ontario

- Sur la période 2016-2018, 42,3 p. cent des adultes de 18 ans et plus en Ontario n'atteignaient pas les 150 minutes recommandées d'activité physique modérée à vigoureuse par semaine, et 73 p. cent des adolescents de 12 à 17 ans n'atteignaient pas les 60 minutes recommandées d'activité physique modérée à vigoureuse par jour.
- Les femmes (45,5 p. cent) étaient plus susceptibles que les hommes (38,9 p. cent) de déclarer des niveaux d'activité physique insuffisants, de même que les personnes à faible revenu. L'inactivité physique différait également selon le statut d'immigrant et le groupe racial.

Transports actifs en Ontario

- Sur la période 2016-2018, 48,8 p. cent des adultes déclaraient avoir eu recours à des modes de transport actif au cours de la semaine précédant l'enquête.
- Les personnes vivant dans des zones urbaines (49,8 p. cent) étaient plus enclines à déclarer utiliser des transports actifs que celles vivant en milieu rural (38,6 p. cent);
- Sur la période 2016-2018, 78,5 p. cent des adolescents en Ontario déclaraient avoir eu recours à des modes de transport actif au cours de la semaine précédant l'enquête.
- Les adolescents vivant en milieu urbain (79,6 p. cent) étaient plus nombreux que ceux en milieu rural (69,9 p. cent) à déclarer avoir eu recours à un mode de transport actif.

Éducation physique en Ontario

- Lors de l'année scolaire 2020-2021, 21,6 p. cent des écoles élémentaires et 15,1 p. cent des écoles secondaires ont déclaré avoir embauché au moins un enseignant spécialisé en éducation physique et en santé à temps plein ou à temps partiel.
- Sur les années scolaires 2017-2018 à 2020-2021, le pourcentage d'écoles secondaires ayant au moins un enseignant spécialisé a eu tendance à diminuer.



Expositions dans l'environnement

Rayons ultraviolets

- La majorité des cas de mélanome en Ontario découlent d'une exposition aux rayons ultraviolets.

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DE ZONES OMBRAGÉES EN ONTARIO

- En novembre 2022, les 28 municipalités locales de l'Ontario ayant 100 000 habitants ou plus avaient des politiques d'aménagement de zones ombragées dans leurs documents politiques d'aménagement. Sur ces 28 municipalités, 4 avaient mis en place des politiques d'aménagement de zones ombragées strictes, ce qui représente une hausse par rapport à 2018 (3).

PROTECTION SOLAIRE EN ONTARIO

- Sur la période 2015-2016, 70,1 p. cent des adultes et 62,9 p. cent des adolescents de 12 à 17 ans en Ontario déclaraient utiliser une ou plusieurs mesures de protection contre le soleil.

Radon

- Le radon est un gaz radioactif invisible, inodore et qui nécessite un équipement particulier pour être détecté. La plupart des personnes en Ontario exposées de façon dangereuse le sont en milieu professionnel et à leur domicile.

Particules fines

- Les particules fines (PM_{2,5}) servent d'indicateur de la qualité de l'air, car il s'agit de l'un des polluants les plus inquiétants. Sur une période de 10 ans (de 2011 à 2020), les concentrations moyennes annuelles de PM_{2,5} en Ontario ont diminué de 17 p. cent au total.



Expositions professionnelles

Amiante

- L'exposition à l'amiante peut causer des maladies chroniques comme l'amiantose, le mésothéliome et le cancer du poumon. Les données de 2016 suggèrent que 77 000 travailleurs de l'Ontario ont été exposés à l'amiante, soit une hausse de 25 000 personnes par rapport à 2006 (soit 32 % de hausse).

Échappement des moteurs au diesel

- Les personnes fréquemment exposées à l'échappement des moteurs au diesel, comme les mineurs de fond, les agriculteurs, les livreurs, les conducteurs d'autobus, les conducteurs de véhicules de transport en commun, les chauffeurs de camion, les cheminots, les mécaniciens d'équipement lourd et les travailleurs du secteur de la construction, présentent un risque accru de développer des maladies pulmonaires professionnelles, notamment un cancer du poumon ou une BPCO.
- En 2016, 327 000 travailleurs de l'Ontario étaient exposés aux échappements des moteurs au diesel. Cela représente une hausse de 26 000 personnes par rapport à 2006 (soit 8 % de hausse), ce qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre de travailleurs dans le secteur des transports et de l'entreposage.



Agents infectieux

Virus du papillome humain (VPH) et hépatite B en milieu scolaire

Le VPH et l'hépatite B peuvent être asymptomatiques après infection et peuvent entraîner des maladies limitant l'espérance de vie. Les programmes de détection précoce et de vaccination systématique sont recommandés.

- Selon les données disponibles (janvier 2023), la couverture vaccinale contre le VPH et l'hépatite B en milieu scolaire est restée à un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie.

Le rapport Indice de qualité du système de prévention 2023 et les documents complémentaires sont disponibles à la page santeontario.ca/iqsp. Pour demander ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel au service des Communications de Santé Ontario à info@ontariohealth.ca.

Citation de cette publication : Indice de qualité du système de prévention 2023 : principales constatations. Toronto : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023.